

# Genilac

bien vivre dans  
ma commune

**N°112**  
Novembre  
2024



# BULLETIN

## MUNICIPAL

MAGAZINE BI-ANNUEL

**NOUVELLES  
MODALITÉS**  
DÉCHÈTERIE

VIE  
MUNICIPALE

AMÉLIORATION  
DU CADRE DE VIE

SOCIAL

SCOLAIRE &  
PÉRISCOLAIRE

CULTURE

SPORT &  
ASSOCIATIONS



TRANSACTION IMMOBILIERE  
04 77 52 88 80  
ostiaimmobilier.fr




2 adresses pour mieux vous servir  
45 Chemin de Pompey - GENILAC  
31 Rue de la République - ST PAUL EN JAREZ



**Carole Andris**  
médecine traditionnelle chinoise  
acupuncture, ventouses, diététique, pharmacopée

rdv au 06.03.41.39.87 ou sur le site  
[www.carole-andris-acupuncture.fr](http://www.carole-andris-acupuncture.fr)

**Christian GRANGE**  
Vente et réparation de matériels agricoles et jardinage

230 rue du Gelay - 42800 GENILAC  
Tél. : 04 77 75 05 72 - Fax : 04 77 83 99 05  
[grange42@orange.fr](mailto:grange42@orange.fr)



CLAAS - KUBOTA - JCB - UNIVERT - OREC - ISEKI - SNAPPER - SHINDAIWA

ANTHONY LERIQUE  
PAYSAGISTE  
06.33.79.18.38



**A.L. PAYSAGE**  
ENTRETIEN / ELAGAGE / CREATION



**Rachel Coiffure**

Masculin Féminin Junior  
165, allée des Cerisiers  
**42800 GENILAC**  
Tél. 04 77 75 54 19



**DEGRUEL**  
Travaux publics et particuliers  
Matériaux - Transports

2 chemin de Bujarret  
42400 Saint Chamond  
Tél : 04.77.22.15.69  
[www.degruel.com](http://www.degruel.com)

**LES CLÉS D'ALEXIA**  
Transactions • Gestion locative  
[www.lesclesdalexia.com](http://www.lesclesdalexia.com)

Céline MOREL  
Conseillère Immobilier  
06 72 83 59 37  
[celinemorel@lesclesdalexia.com](mailto:celinemorel@lesclesdalexia.com)

48 Avenue Maréchal de Saxe, 69006 LYON - Tél : 04 81 91 59 00  
1537 Route de Beaucaire, 69700 LOIRE-SUR-RHONE - Tél : 04 78 57 52 68

**LUDOVIC ARCURI**

UN PROJET IMMOBILIER ?  
Ayez le réflexe local !

**06 23 45 85 92**



 efficity



# ÉDITO

## LE MOT DU MAIRE

Les rentrées se suivent et se ressemblent en terme de mobilisation de l'équipe municipale.

Les projets à suivre ne manquent pas : travaux d'eaux et d'assainissement dans le bourg obtenus par la commune auprès de Saint-Etienne Métropole afin de garantir la pérennité de nos réseaux, vente de terrains dans le parc d'activité de Grange Burlat ainsi que le travail de préparation du village d'entreprises qui s'installera sur la partie haute du parc, lancement d'un projet de logements sur le bas de la rue Louis Marchand avec un partenariat avec EPORA et Habitat et Métropole, vente de l'appartement au-dessus de la boucherie afin d'en mener la réhabilitation, choix des entreprises intervenant sur le pôle familles des Bourdonnes et début de la 2<sup>ème</sup> phase des travaux...

Ce dernier dossier est d'ailleurs exemplaire à mes yeux. Nous savons tous combien les procédures sont complexes dans notre pays. Porter un nouveau projet de cette ampleur n'est donc pas rien pour une commune comme la nôtre. L'expérience importante que nous avons acquise avec les nombreux projets précédents et la mobilisation des agents et des élus pendant toute la période estivale ont été essentielles afin d'être prêts dès la rentrée. Nous avons désigné les entreprises au 1<sup>er</sup> Conseil municipal de rentrée, le 4 septembre dernier, ce qui, vous l'imaginez, suppose un immense travail de préparation et de transmission d'informations durant l'été, dans une période où les contacts ne sont pas toujours mobilisables.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont porté cette étape fondamentale, certes moins visible que le chantier lui-même, mais sans laquelle rien ne se ferait. Je remercie également nos équipes pour le travail de recherche de subventions, pilier de notre action depuis 10 ans : ce dossier ne fait évidemment pas exception ! Il faut toujours avoir à l'esprit le travail considérable que cela représente car chaque financeur porte ses exigences et de multiples sollicitations.

Sur toutes les thématiques, nous faisons de notre mieux à votre service. Je me souviens souvent des propos de Mme la Préfète en 2014, lors de notre première rencontre : « la difficulté ne sera pas quand vous direz oui, mais dans la gestion du quotidien, lorsqu'il faudra dire non ».

Je rajouterais aujourd'hui à ces propos que la difficulté vient également de l'agressivité, toujours inacceptable, en mairie ou sur les réseaux sociaux. Notre société est de plus en plus tendue et nous en sommes également les témoins du quotidien, « à portée d'engueulade » comme l'avait dit M le Président du Sénat. Je ne l'accepte pas pour autant. Le désaccord est démocratiquement légitime, je dirais même sain, mais cela n'autorise pas les caricatures, le mépris ou l'agressivité, souvent décuplée par « l'expert Google ». Dans une commune, les élus, quels qu'ils soient, sont de simples citoyens engagés au service des autres et qui prennent sur leur temps de loisir et de famille pour l'intérêt général. Ce socle de notre pays est une richesse à préserver, au delà des idées de chacun, car c'est notre bien commun.

Denis BARRIOL, Maire

**VIE MUNICIPALE** 4

**COUP DE PROJECTEUR** 7

**AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE** 10

**VIE SOCIALE & PRÉVENTION** 13

**VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE** 18

**VIE CULTURELLE** 22

**VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE** 27

**TRIBUNE LIBRE** 34



- **Direction de la publication** : Denis BARRIOL
- **Responsable du comité de Rédaction** : Catherine FIEROBE
- **Comité de rédaction** : Bureau municipal
- **Administration** : Mairie de Genilac
- **Conception graphique** : Horspiste
- **Impression** : Horspiste - Tirage en 1 800 ex.



# VIE MUNICIPALE

## LES FINANCES COMMUNALES

### Le compte administratif 2023

Le compte administratif représente l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Il a été voté lors du conseil municipal du 27 mars 2024.

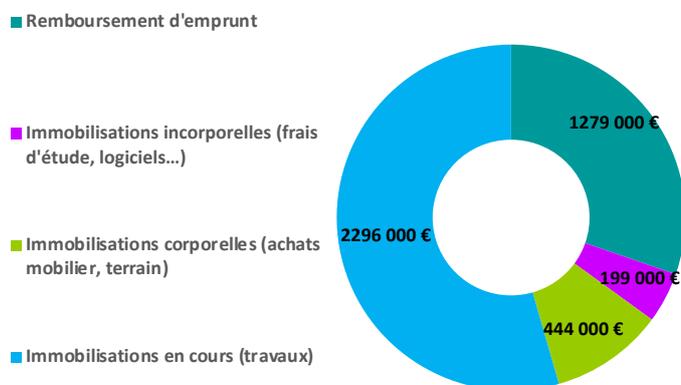
Le solde de fonctionnement reporté à l'issue de cet exercice est de **750 224,82 €**. C'est à nouveau un résultat très positif alors que des travaux majeurs sont en cours.

### Le budget primitif 2024

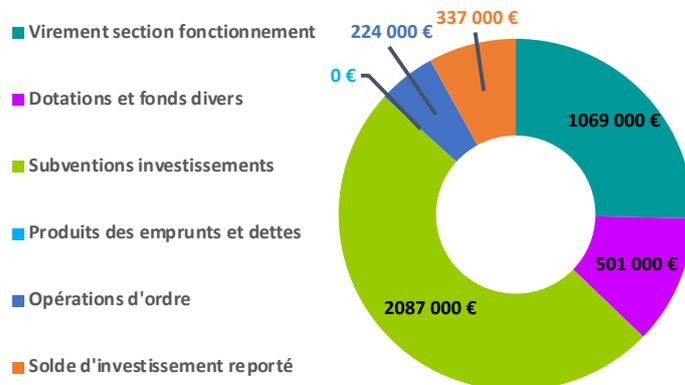
Comme le compte administratif, le budget prévisionnel 2024 a été voté lors du conseil du 27 mars 2024 et n'a pas pu être présenté dans le dernier bulletin qui était déjà en cours de publication.

L'essentiel de l'investissement est, encore cette année, axé sur les travaux. Ceux de l'extension réhabilitation de l'école Victor Elie Louis et de la construction du centre technique municipal (CTM) sont achevés, quelques factures sont en instances et des travaux de finition sont encore prévus au budget 2024.

INVESTISSEMENT :  
Dépenses budget primitif 2024 = 4 218 000 €



INVESTISSEMENT :  
Recettes budget primitif 2024 = 4 218 000 €



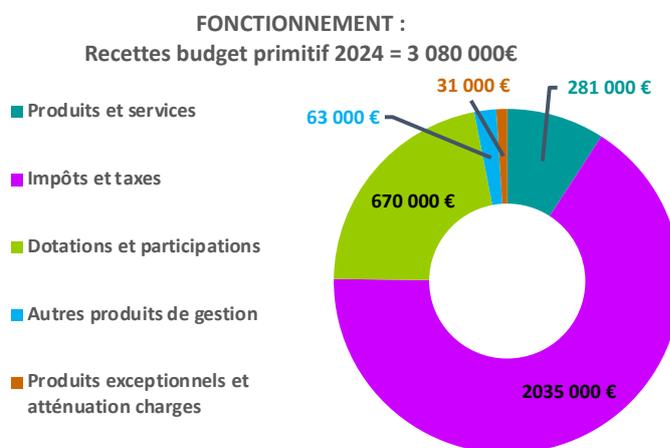
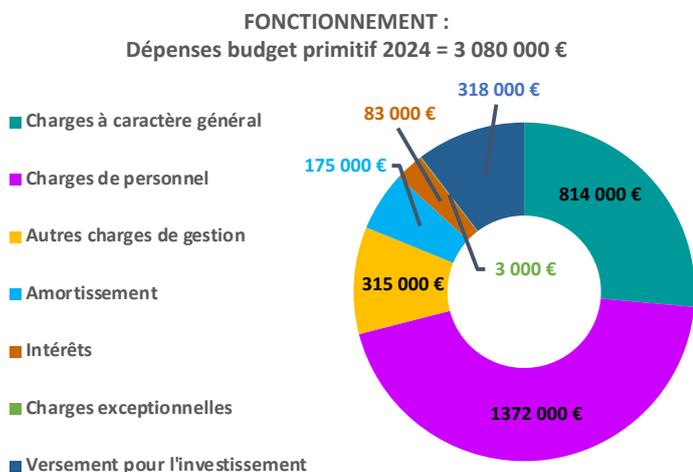
L'essentiel des travaux est consacré à réhabilitation et l'aménagement du pôle famille des Bourdonnes. Une enveloppe de **1,6 million d'euros** est dévolue à ce projet.

Le budget prévisionnel du projet de requalification des Bourdonnes est d'environ **3 millions d'euros** qui seront financés, par le plan de relance de Saint Etienne Métropole, par une subvention « fond vert » attribuée par l'Etat et par la commune. D'autres demandes de subventions ont été faites auprès de nos partenaires.

Pour ce qui est du fonctionnement, le budget primitif prévoit une stabilisation des dépenses après deux années d'augmentations des coûts (de l'énergie notamment).

Les recettes devraient se maintenir, les dotations de l'Etat devraient baisser mais les recettes liées à la taxe foncière devraient augmenter non pas parce que la commune a augmenté son taux (il est inchangé depuis 2012) mais parce que les bases ont augmenté réglementairement et mécaniquement de 3,9% partout en France.

Depuis 2014, nous avons beaucoup investi mais la commune n'a emprunté que pour financer les travaux de rénovation extension de l'école Victor Elie Louis. Un emprunt d'un million d'euros a été contracté en 2018 et un de 500 000€ en 2022. Nous avons, par ailleurs, au cours du mandat précédent, renégocié plusieurs emprunts. Fin 2026, la commune sera moins endettée qu'elle ne l'était en 2013.



## DÉCLENCHEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le 17 octobre dernier, nous avons vécu dans la vallée du Gier un épisode traumatisant avec des précipitations intenses et des inondations dévastatrices. Nous avons une pensée pour toutes les personnes sinistrées et les communes amies durement touchées.

A Genilac, les équipes ont été mobilisées dès le matin jusqu'au lendemain matin. M. le maire a officiellement déclenché le Plan Communal de Sauvegarde en début d'après-midi, mobilisant ainsi potentiellement l'ensemble des agents et des élus disponibles et bénévoles. Nos équipes techniques n'ont cessé de réparer ce qui pouvait l'être au fur et à mesure des alertes.

Notre service périscolaire et des élues ont appelé tous les parents utilisant le service, fermé pour des raisons de sécurité par décision préfectorale en fin d'après-midi.

Le gymnase du Feloin a été réquisitionné par précaution quelques heures et un système de veille installé pour la nuit auprès d'agents et d'élus de la commune.

Les liens ont été réguliers entre les services de l'État (cellule de crise, Inspectrice de l'Education Nationale), la Métropole et la commune.

Nous avons notre lot de destruction à gérer désormais, notamment le long de la Durèze, à Préfarnay, le long du Feloin.

Nous remercions toutes les personnes mobilisées et la compréhension de tous. Certains appels en mairie montrent que tout ce travail n'est pas toujours visible. Pour autant la solidarité a été très forte, avec une équipe communale très présente et des soutiens métropolitains précieux en ces moments extrêmes.



## LES LETTRES ANONYMES

Il arrive parfois en boîte aux lettres mairie  
D'anonymes missives dénonçant l'ennemi,  
La bâtisse interdite, le voisin ineffable,  
Le besoin du caché qui veut se mettre à table...

Il se peut même parfois, comme un plaisir suprême,  
D'avoir une relance pour n'avoir répondu,  
Comme si l'on devinait, perspicaces extrêmes  
Malgré sa discrétion, l'adresse de l'inconnu...

Sachez bien qu'une équipe engagée comme jamais,  
Assumant ses efforts, n'avançant pas masquée,  
Ne traite point de lettre, de celui qui s'est fait  
Une spécialité de bassesses en courrier.

Jamais nous ne traiterons ces demandes qui rappellent  
Les pires heures de l'histoire et les dénonciations,  
S'il arrive de rire de ces mots qui nous hêlent,  
Pour être un peu sérieux, il vaut mieux mettre un nom.

Septembre 2024

### RCF

#### RADIO CHRÉTIENNE FRANCOPHONE

est venue tourner sur la commune une série  
d'émissions diffusées du 08 au 12/07 : portrait  
de la commune, entreprendre à Genilac, la  
cuisine de l'été...

Réécoutez les interviews des  
Genilacoises/Genilacois :



## HOMMAGE À PHILIPPE ANDRÉ

Philippe ANDRÉ est né le 03 novembre 1930, dans une famille de modestes paysans de La Cula, au sein d'une fratrie de 4 enfants, sa maison était située près de l'église.

Ayant obtenu son CAP d'ajusteur à l'école de la Grand Grange, il commence à travailler à 17 ans à St Martin la plaine, puis à Rive de Gier (briqueterie May) puis a intégré Cégédur (groupe Pechiney) où il a fait

la plus grande partie de sa carrière tout en évoluant dans sa fonction.

Il s'est marié en 1953 avec Marinette avec laquelle il a eu 3 enfants: Daniel, Serge, Marielle.

Il s'est investi dans les affaires municipales pendant plus de 20 ans. D'abord élu en mars 1965 conseiller de La Cula, il a été ensuite élu adjoint supplémentaire suite à l'association des communes de St Genis-Terrenoire et La Cula le 2 juin 1973. Après avoir assuré la nouvelle fonction de maire-délégué de La Cula de mars 1977 à mars 1983, il termine sa carrière politique en tant que conseiller de mars 1983 à mars 1989.

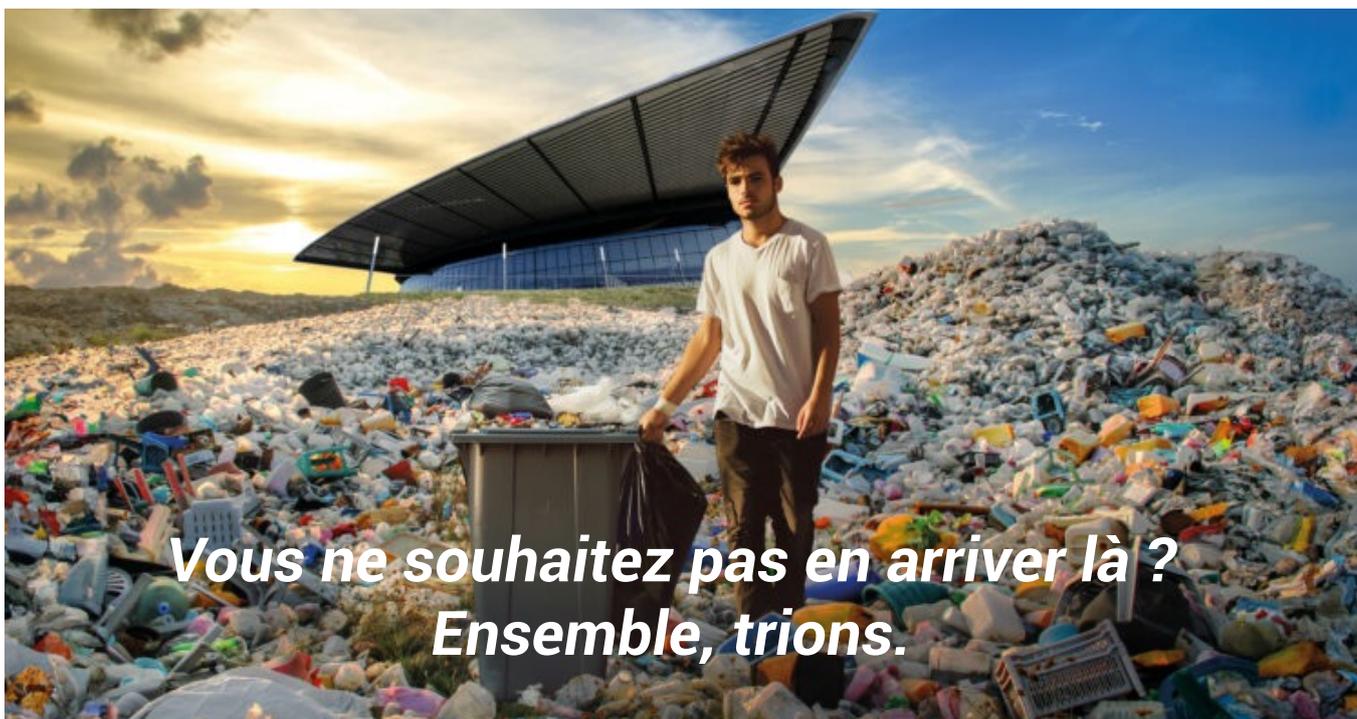
Il aimait chanter et a été un membre actif de différentes chorales. Il aimait aussi travailler les parcelles de terrain dont il disposait. Il a assisté son épouse dans sa maladie jusqu'à son décès et s'est ensuite éloigné progressivement de toutes activités sociales. Son état de santé déclinait petit à petit...

Philippe André nous a quitté le 27 avril 2024 entouré des siens.



# COUP DE PROJECTEUR SUR

## LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

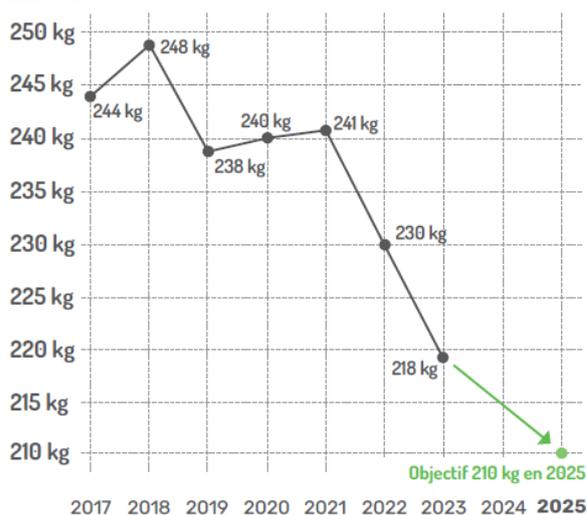


**L**e programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), adopté par les élus métropolitains en décembre 2020, fixe, en matière de réduction des déchets enfouis, des objectifs clairs à atteindre : **passer de 244 kg/habitant jetés dans la poubelle d'ordures ménagères en 2017, à 210 kg/habitant en 2025.**

**En 6 ans, de 2017 à 2023, la baisse a été de... 26 kilos.** D'ici 2025, il faudra continuer les efforts, en réduisant de 8 kilos !

Après l'élargissement des consignes de tri des bacs jaunes au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et l'installation de composteurs collectifs ou individuels selon les secteurs, des containers jaunes (déchets recyclables) vont remplacer les sacs jaunes pour les habitations individuelles ayant suffisamment d'espace pour les stocker.

Une enquête a eu lieu sur la commune en octobre et la distribution devrait avoir lieu avant la fin de l'année.



### + D'INFOS

[saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr)  
infos déchets : 0 800 882 735

Appel gratuit depuis un poste fixe  
[infosdechets@saint-etienne-metropole.fr](mailto:infosdechets@saint-etienne-metropole.fr)

# NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

## LE PRINCIPE

1 2 3

1. Des unités sont décomptées à chaque passage en déchèterie, selon le type de véhicule.

30

2. Chaque foyer dispose de 30 unités par an (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

3. La taille du véhicule conditionne le nombre d'unités débitées à chaque passage.



• Véhicule léger : 1 unité



• Véhicule utilitaire léger (PTAC ≤ 3 t) : 2 unités



• Véhicule utilitaire lourd (3 t < PTAC ≤ 3,5 t) : 5 unités



• Grande remorque (500 kg < PTAC ≤ 750 kg) : 5 unités

### EXEMPLES :



= 30 passages par an



= 15 passages par an



= 6 passages par an

## JE M'INSCRIS

À compter du 1<sup>er</sup> octobre, je peux procéder à mon inscription pour avoir accès aux déchèteries.

Je me rends sur le portail [decheteries.saint-etienne-metropole.fr](http://decheteries.saint-etienne-metropole.fr)

Je crée mon compte

Je renseigne mes informations

J'attends la validation de mon compte (sous 3 jours ouvrés pour un particulier)

Je reçois un mail de validation

Je retourne sur mon compte et inscris mon/mes véhicule(s)

J'imprime ou j'enregistre sur mon téléphone mon QR Code

**À savoir :** La démarche peut être réalisée sur papier, en se rendant à l'accueil de Saint-Étienne Métropole, ou en déchèterie.

## LES DATES À RETENIR

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, je peux créer mon compte sur [decheteries.saint-etienne-metropole.fr](http://decheteries.saint-etienne-metropole.fr)

À partir du 4 novembre, je dois obligatoirement disposer d'un compte pour accéder en déchèterie.

**P**our les petites remorques (PTAC est inférieur à 500 kg), aucune unité supplémentaire n'est décomptée. Elles ne disposent en effet pas d'un certificat d'immatriculation spécifique. C'est le nombre d'unités correspondant au véhicule qui la tracte qui sera débité (que le véhicule soit plein ou vide).

## RETROUVEZ LES GUIDES DE TRI ÉDITÉS PAR SEM

GUIDE DU TRI DES DÉCHETS 2023



TRIEZ VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES AVEC JARDIN



TRIEZ VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES SANS JARDIN



## POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

**B**eaucoup de collectivités ont été contraintes de revoir les conditions d'accès aux déchèteries en raison d'abus, notamment de certains professionnels.

La déchèterie n'est pas une décharge mais un lieu sensible dont l'accès est réglementé.

Jusqu'à ce jour, les agents d'accueil ne disposaient d'aucun moyen non contestable pour quantifier la provenance des usagers (sont autorisés à utiliser les 13 déchèteries les habitants des 53 communes et

ceux des territoires partenaires). Ni pour qualifier leur statut (professionnels, particuliers, associations). Ce qui est source de nombreux litiges.

Le contrôle d'accès permettra de limiter les litiges. Les agents d'accueil pourront se concentrer davantage sur l'accompagnement des usagers (tri, désignation des bennes...).

Le nombre annuel de passages en déchèteries sera suffisamment important pour ne pas limiter l'accès aux particuliers tout en évitant les apports abusifs.

## CONSEILS DE LA MÉTROPOLE

### COMMENT DONNER UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS ?

**E**n les donnant à des associations locales comme par exemple à :

- **Chrysalide** pour donner vos mobiliers, votre vaisselle, vos livres, etc. pour être remis en vente à moindre coût.
- **L'Ateliéphémère**, un atelier itinérant de réparation qui apporte conseils et outils, à prix libre) - contact@ateliphemere.com
- **les Répar'acteurs**, un annuaire en ligne d'artisans en réparation engagés dans le respect de l'environnement).
- **Envie2Eloire**, une association d'insertion qui réhabilite des appareils électroménagers et les revend à bas prix, avec une garantie.
- **La Fabuleuse cantine**, un restaurant à Saint-Étienne utilisant principalement des produits invendus et proposant des ateliers pour apprendre à consommer différemment.
- **La CLAVette Stéphanoise**, la coordination locale des ateliers vélos de la région stéphanoise pour vos vélos - clavette-stephanoise@heureux-cyclage.org
- **L'association Ocivélo**, une association d'usagers du vélo à Saint-Étienne.
- **L'association Vélo en quartier** au Centre Social le Babet, 10 rue Félix Pyat à Saint-Étienne.
- **Le Ferrailleur**, un bar à vélo situé au 119 boulevard Valbenoîte à Saint-Etienne.
- **Envie d'autonomie**, une structure d'insertion spécialisée dans le réemploi de matériel médical (fauteuil roulant...) longevieauxobjets.gouv vous aidera à trouver un professionnel afin d'acheter d'occasion, réparer, donner, revendre... près de chez vous.

Il est également bien sûr possible de **donner des objets à d'autres associations**, telles que Emmaüs, le Secours catholique ou le Secours populaire. Bref la liste n'est pas exhaustive !



## VOUS AVEZ MANQUÉ LA DISTRIBUTION DE BIOSEAUX POUR LES COMPOSTEURS COLLECTIFS ?

La mairie peut vous en fournir un. En revanche, les demandes de composteurs individuels sont closes.



## INFOS ACCÈS DÉCHÈTERIES



04 77 49 74 04

acces-decheterie@saint-etienne-metropole.fr



# AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

## TRAVAUX DE L'ÉTÉ



Installation de LED au gymnase

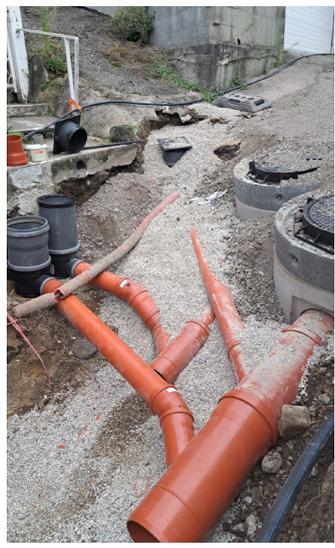
←

→

Changement de la porte de la salle du Sardon

Travaux de peinture au parc

↘



↗

Assainissement  
Route de la Cappe

↘

Travaux rue  
des Fossés



## LES SERVICES TECHNIQUES PRENNENT EN CHARGE L'EMBELLEMENT DE LA COMMUNE...

Le directeur des services techniques (DST) a parmi toutes ses missions, la propreté et l'embellissement de notre village.

Pour réussir il peut compter sur plusieurs entreprises :

- **Convergence** pour le nettoyage des bords de route et des chemins ainsi que l'élagage ponctuel,
- **Gier Paysage** pour la tonte de tous les espaces verts
- **Martinaud** pour le passage de l'épareuse une fois par an.

L'embellissement et l'entretien de certains massifs restent à la charge de notre service technique. Le choix des essences est très important car il doit en effet être adapté à son lieu d'implantation en cherchant un entretien réduit et un rendu esthétique le meilleur possible.

Avec le changement climatique et dans l'objectif toujours présent de maîtriser nos coûts, il faut également prendre en compte l'arrosage des massifs et des jardinières afin de maintenir un fleurissement de qualité.

Nous avons pour cela **2 outils à notre disposition** : l'utilisation d'un **hydro rétenteur** (petits granulés joints au substrat) qui permet de réduire la fréquence d'arrosage et la **cuve de récupération de notre CTM** de 20 m<sup>3</sup> qui permet d'utiliser de l'eau de pluie gratuite et de bonne qualité.



Cette année le fleurissement est vraiment qualitatif avec un rendu visuel très réussi. Un grand merci à notre service technique qui œuvre chaque semaine afin que les habitants de Genilac puissent vivre dans un bel environnement.

## ... MAIS LA SALUBRITÉ PUBLIQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La commune ayant fait le choix du 0-phyto, la végétation a tendance à se développer davantage, surtout suite aux fortes pluies de cet été.

La commune fait appel chaque année à un prestataire pour procéder à un désherbage en début de l'été mais chacun doit prendre ses responsabilités.

Si les services techniques municipaux prennent en charge le désherbage de l'accès au cimetière et des allées entre les tombes, l'entretien des tombes elles-mêmes est à la charge des concessionnaires.

Par ailleurs, selon l'article 673 du code civil, « tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la

limite séparative et avancent sur le terrain voisin.

Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées ». Cela garantit le bon fonctionnement des réseaux aériens d'électricité ou de téléphone.

Enfin, le non ramassage des déjections d'animaux sur les voies ou les lieux publics est passible d'une amende.

Bien vivre à Genilac, c'est l'affaire de tous !



## POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX DES BOURDONNES

Le chantier de requalification du pôle familles des Bourdonnes a démarré le 1<sup>er</sup> juin 2024 par une étape de **curage et désamiantage** du bâtiment.

Lors du Conseil Municipal du 4 septembre, les entreprises des 14 autres lots du chantier ont été désignées après un travail important des équipes de Maîtrise d'œuvre et de Maîtrise d'ouvrage durant l'été. Un dernier lot sera attribué lors du prochain conseil municipal.

Les entreprises de terrassement et maçonnerie poursuivront la phase chantier à partir de mi-octobre. **La fin de chantier est prévue pour juillet 2025** pour espérer une ouverture des locaux pour la rentrée 2025.



## DÉFENSE INCENDIE

La défense incendie de notre commune est pilotée par le schéma directeur métropolitain, monts du Lyonnais – monts du Jarez qui comprend 12 communes sur les 53 gérées par St Etienne Métropole.

Il existe des priorités en fonction des installations à protéger, il faut évidemment faire la différence entre un EHPAD et un bâtiment de stockage agricole. Pour exemple un poteau d'incendie doit couvrir un rayon de 200 mètres et avoir un débit de 30 à 60 m<sup>3</sup>/heure en fonction du type d'habitat.

Pour certaines communes, le réseau n'a pas ce débit suffisant et il est alors nécessaire de mettre en place des réserves enterrées de type citernes ou bâches souples, ce qui est forcément contraignant et coûteux. Sur l'ensemble des 12 communes,

le montant approximatif estimé des travaux qui serait nécessaire pour une défense incendie totale dépasse les 9,5 millions d'euros !

**Notre commune est très bien lotie, puisque seulement 175 000 € d'investissement suffisent à atteindre une protection optimale.**

Actuellement en lien avec les travaux en cours au Sardon, une borne incendie a été installée au carrefour rue des vignes – rue du frein et une autre va être positionnée en bas de la rue de la Haute Cappe.

Il est toutefois bon de rappeler que **la meilleure protection reste la prévention**, pour information 1 incendie sur 4 en France a pour origine une installation électrique, alors soyons toutes et tous vigilants et responsables.



# VIE SOCIALE & PRÉVENTION



## BONS D'ACHAT DE NOËL

**C.C.A.S.**  
Centre Communal d'Action Sociale Genilac

**Genilac**  
bien vivre dans ma commune

**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

(C.C.A.S.) de votre commune offre à l'occasion des fêtes de fin d'année, un

**Bon d'achat**  
Pour les personnes en difficulté

INSCRIPTIONS PREVUES EN MAIRIE  
Lundi 18 et Mercredi 20 novembre 2024  
De 15 h à 17 h

Les intéressés répondant aux critères de ressources mensuelles définies par le CCAS devront déposer une demande accompagnée des justificatifs de ressources : avis de non-imposition, et le dernier courrier de la CAF.

## SPECTACLE DES SENIORS

**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

invite tous ses aînés de 70 ans et plus ainsi que leur conjoint(e) au

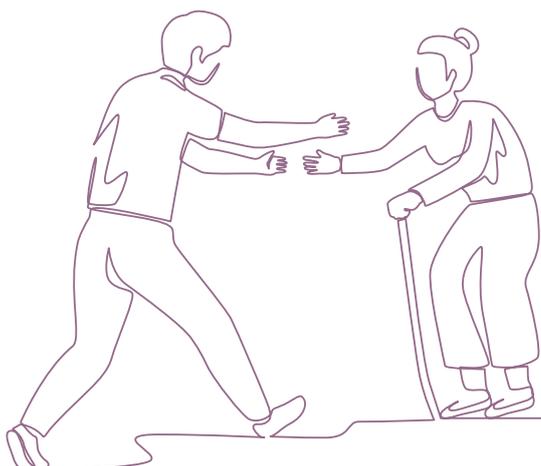
**SPECTACLE**  
La légende des années 60 à 80

**Gratuit Et Gourmand**

Le 7 décembre 2024 de 14h à 18h  
salle Pierre Noyer

Genilac  
C.C.A.S.

Les personnes qui ne peuvent pas participer pour des raisons de santé (maladie, handicap) sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.



**Inscription au goûter de Noël**  
le samedi 07 décembre 2024 à 14h Salle Pierre Noyer

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .. / .. / .. / .. / ..

Adresse mail : .....

Nombre de personnes : ..

Informez le secrétariat de la mairie (04 77 75 08 58) :

\*Si vous ne pouvez pas venir pour des raisons de santé ou

\*Si vous n'avez pas de moyen de transport

Coupon à rendre en mairie avant le 20 novembre.

**Vous êtes locataire**

**SIGNEZ TOUT DE SUITE LES DÉFAILLANCES**

Eau trop chaude, éclairage des parties communes toujours allumé, problèmes d'isolation ...

**PROCÉDEZ AUX PETITES RÉPARATIONS, ENTRETIENS ET CONTRÔLES ANNUELS**

Des équipements défectueux peuvent avoir un impact important sur vos consommations énergétiques : joints de fenêtres défaillants, ventilation inefficace, filtres de l'air conditionné empoussiérés ...

**SOLLICITEZ LE PROPRIÉTAIRE POUR RÉPARER OU CHANGER DES ÉQUIPEMENTS DEVENUS VÉTUSTES**

... et dont l'utilisation est prévue au contrat de location (eau chaude, etc.). Les locataires peuvent eux aussi bénéficier d'aides financières et de prêts à taux préférentiels pour des travaux d'efficacité énergétique : aides de la CAF, MaPrimeRénov', TVA réduite ... L'étiquette énergie vous indiquera les équipements performants.



Retrouvez tous les conseils [chaquegestecompte.gov.fr](http://chaquegestecompte.gov.fr)

**Vous êtes propriétaire**

**LES AIDES DE L'ÉTAT**

Afin d'accompagner tous les Français dans la transition écologique, l'État propose de nombreuses aides aux particuliers pour améliorer le confort dans leur logement et pour changer de véhicule.

**POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT**

**MaPrimeRénov'**

C'est l'aide pour la rénovation énergétique (remplacement du chauffage au fioul, installation d'un thermostat, isolation, ventilation...).

Cumulable avec les aides CEE des fournisseurs d'énergie, aides locales... elle vous permettra de vivre dans un logement plus confortable et plus économe.

[maprimerenov.gov.fr](http://maprimerenov.gov.fr)

Le conseiller France Rénov' vous accompagne pour vos travaux de rénovation en vous aidant à faire le bilan de votre consommation énergétique et à cibler les aides accessibles.

Contactez un conseiller et trouvez un professionnel : [france-renov.gov.fr](http://france-renov.gov.fr)

**Vous voulez changer de véhicule**

**Bonus**

Le bonus est une aide à l'achat ou à la location d'un véhicule électrique neuf ou d'occasion ou d'un véhicule hybride rechargeable neuf.

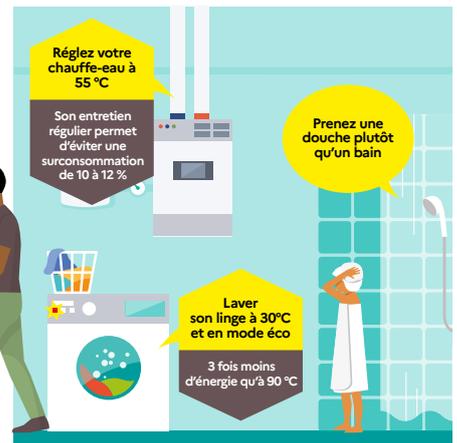
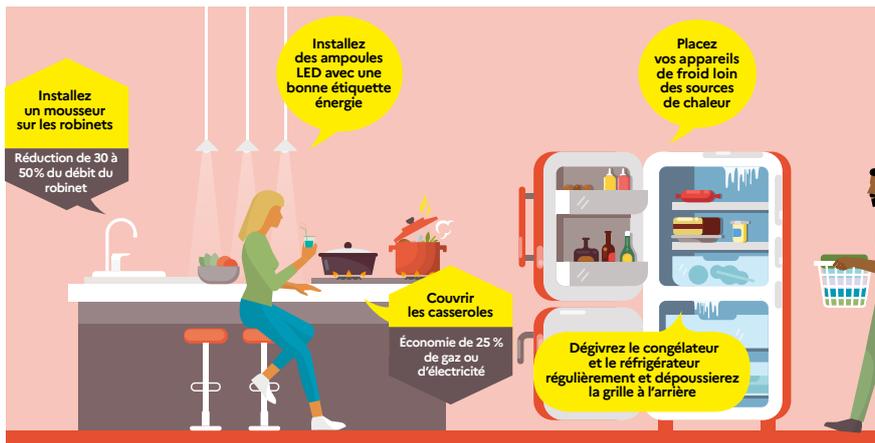
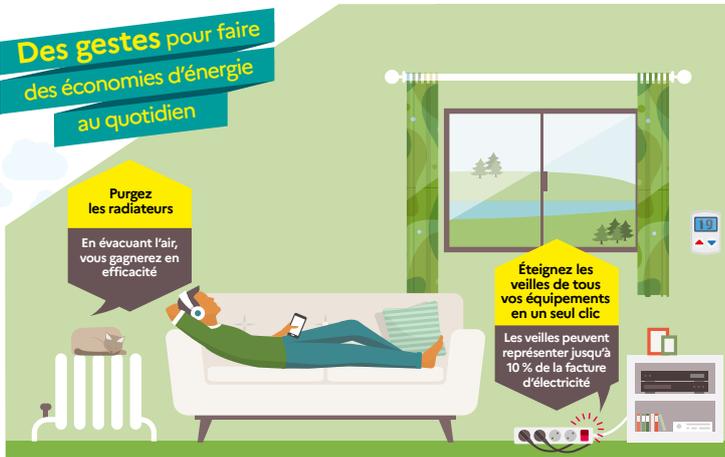
**Prime à la conversion**

La prime à la conversion aide tous les Français, notamment les ménages modestes, à acheter ou louer un véhicule neuf ou d'occasion peu polluant en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule.

[www.primealaconversion.gov.fr](http://www.primealaconversion.gov.fr)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Chère Égalité Territoires



## AIDES AUX PARTICULIERS POUR LE FONDS CHAUFFAGE PROPRE OU INSTALLATION SOLAIRE...

Qui contacter ?  
Rénov'actions42  
04 77 41 41 25



## NOUVELLES PERMANENCES DE LA MAISON DES FAMILLES

Un conseiller de l'UDAF peut vous accompagner, vous orienter et vous aider dans vos démarches administratives. Ne manquez pas le bus de la MDF, c'est gratuit, 1 fois par mois !

## FACTURE EAU

Votre distributeur d'eau VEOLIA a un service d'aide pour les personnes qui ont des difficultés à payer leur facture d'eau sous conditions. Prendre contact avec la mairie.



## UN ARCHITECTE VOUS ECOUTE ET VOUS CONSEILLE

Vous voulez construire, réhabiliter un bâtiment, réaliser un aménagement extérieur... Le département de la Loire met à votre disposition des architectes-conseil pour vous accompagner dans vos projets. Ce service est gratuit, sur rendez-vous.

Téléphone : 04 77 59 96 50



## OBLIGATIONS LÉGALES EN MATIÈRE DE LOGEMENT SOCIAL

L'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (dite loi SRU) impose depuis 2000 aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'une proportion minimale de logements sociaux. La loi SRU est un outil qui favorise le logement social comme un **service d'intérêt général** et un instrument de la mixité sociale.

La commune de Genilac compte au 1<sup>er</sup> octobre 2024, 98 logements sociaux, relevant à la fois du parc public (bailleurs sociaux Alliade Habitat, Habitat Métropole, 3F et Bâtir et Loger) ou du parc privé (propriétaire privé ayant obtenu des subventions pour réaliser des travaux dans un logement avec en contrepartie l'obligation de louer à des personnes relevant de l'hébergement social).



Joëlle Cousin, Adjointe aux affaires sociales



**70 % des familles peuvent prétendre à un logement social, y compris les personnes âgées.**



Chaque année, les services de l'État (Préfecture) procèdent à un **inventaire contradictoire** avec les communes concernées afin de déterminer leur **taux de logements sociaux relativement au nombre de résidences principales**. Actuellement, le taux de logements sociaux à Genilac est d'environ 6,2 % et il devrait atteindre les 8 % avec les logements de l'Arc-en-Ciel. Mais la loi impose à notre commune un taux de 20%.

Les communes déficitaires doivent **rattraper leur retard**.

Pour cela, l'État impose à la commune de Genilac de créer ou de favoriser la création d'un certain nombre de logements sociaux supplémentaires tous les trois ans. D'ici fin 2025 nous devons avoir créé 36 logements sociaux supplémentaires. C'est 15 % du nombre de logements sociaux manquant sur Genilac. En effet, début 2023, il en manquait 220.

Nous envisageons par ailleurs de signer un contrat de mixité sociale. Il s'agit d'un engagement de moyens entre une commune, l'Etat et l'établissement public de

coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dont la commune est membre - pour Genilac, il s'agit de Saint Etienne Métropole. Conclu pour une durée de 3 ans, renouvelable, il permet à une commune d'atteindre les objectifs de rattrapage SRU et de montrer sa bonne volonté.

De plus, dès juillet 2014, la commune s'est rapprochée de l'**EPORA (Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes)**. Une **Convention de Veille et de Stratégie Foncière (CVSF)** a été renouvelée en mars 2024, permettant à EPORA de mettre en œuvre les stratégies foncières : il acquiert les terrains, en assure le portage financier et patrimonial, y réalise les travaux de requalification foncière le cas échéant, pour céder à la commune, son concessionnaire, ou l'opérateur qu'elle désigne, un terrain prêt à être aménagé dans un délai conforme à la stratégie foncière convenue.

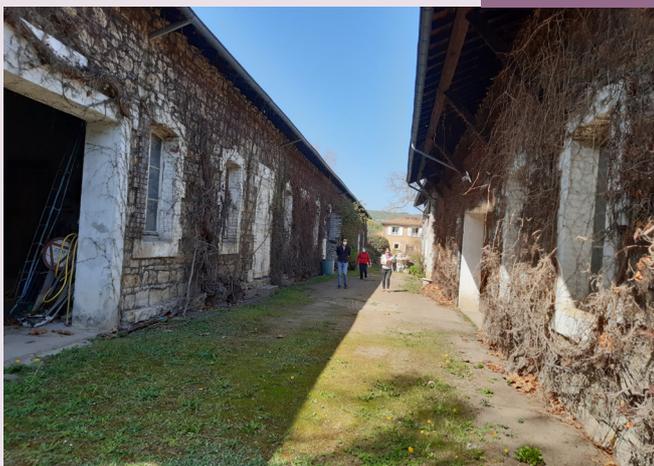
Lorsqu'une telle opportunité se présente, la commune signe alors une **convention opérationnelle**.



### 1<sup>ère</sup> convention opérationnelle : Site l'Arc-en-ciel

L'Arc-en-ciel est un ancien foyer pour enfants qui a fermé en 2016. La commune a autorisé l'EPORA à acheter ce terrain et à lancer un appel à projets en 2021.

Les lauréats choisis sont Bâtir et Loger et Procivis-Forézienne de promotion pour leurs projets de création de 110 logements dont 35% de logements sociaux répartis en différents types de logements (individuels, collectifs et intermédiaires).



## 2<sup>e</sup> convention opérationnelle : Site les forges

La commune a autorisé EPORA, à acheter un tènement situé 395 rue Louis Marchand. Ce terrain pourvu de deux forges s'étend sur 3 722 m<sup>2</sup>. Une partie de ce tènement (la partie sans construction) fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et avait été repéré lors de l'élaboration du PLU pour accueillir des logements sociaux.

Ce terrain pourrait accueillir **une vingtaine de logements sociaux** selon Habitat et Métropole qui s'est engagé à racheter ce terrain.

Parallèlement à ces gros projets, la commune travaille également à faire émerger de petits projets de réhabilitation. Ainsi la commune devrait vendre à Habitat et Métropole un logement situé 32 rue Ravez, au-dessus de la boucherie. Un logement social de 125 m<sup>2</sup> sur 2 étages devrait y voir le jour en 2025.

### QUE RISQUENT LES COMMUNES QUI NE RESPECTENT PAS LEUR OBLIGATION DE DISPOSER D'UN TAUX MINIMAL DE LOGEMENTS SOCIAUX ?

Les communes déficitaires sont redevables d'un **prélèvement annuel sur leurs ressources fiscales**, proportionnel à leur **potentiel fiscal** et au **déficit en logements sociaux**.

**Jusqu'à présent, nous avons échappé à ce prélèvement pour des raisons dérogatoires qui n'existent plus. Pour la commune de Genilac, ce prélèvement devrait s'élever à 42 000 €. Malgré nos efforts, la commune ne pourra pas éviter ce coût à partir de 2026...**

De plus, le préfet de département peut établir un constat de carence en cas de **non-respect des objectifs triennaux de production de logements sociaux** par une commune et les pénalités peuvent être majorées jusqu'à **cinq fois le montant du prélèvement initial !**

**Nous faisons tout pour que ce ne soit pas notre cas !**

## RESTEZ EN CONTACT !

Lors des inondations du 17 octobre, certains de nos concitoyens se sont sentis éloignés de l'information.

Nous vous rappelons que la mairie diffuse des actualités officielles sur l'application mobile gratuite Illiwap.

Les seniors peuvent également transmettre leurs coordonnées téléphoniques à l'accueil de la mairie pour être appelé par le CCAS en cas d'alerte (pandémie, canicule, inondations...).

**illiwap**  
L'APP QUI CHANGE LA VIE

**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

**RESTONS CONNECTÉS !**

- ALERTES
- ACTUALITÉS
- INFOS PRATIQUES
- AGENDA
- SONDAGE
- ANNUAIRE
- ET PLUS ENCORE...

Autres services  
 Démarches administratives  
 Réservation de salles

# VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE



Une classe était menacée de fermeture à l'école Jules Verne de La Cula. Un moyen exceptionnel d'une année supplémentaire a finalement été obtenu. La commune remercie M. Dickelé, directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).



# PARENTALITE

Permettre aux parents d'accompagner leur enfant dans leurs compétences motrices et échanger autour de son développement



**Nombre de place limité**  
Inscriptions obligatoires et renseignements auprès du Relais

Antenne Genilac : 06.23.75.42.19  
Antenne Rive de Gier : 06.81.12.38.20  
Antenne St Paul en Jarez : 06.81.10.12.41

Financés dans le cadre du REAAP (Réseau d'Aide et d'Appui à la Parentalité)  
Droits d'inscription : 10€ par famille

Pour tous les enfants de moins de 6 ans et leurs parents des communes du Relais du Pays du Gier

## Ateliers enfant / parent

Animés par Anne Laure CHOUVELLON  
Psychomotricienne et intervenante au Relais Petite Enfance du SIPG

Genilac : Samedi 16 novembre et 7 décembre 2024  
St Paul en Jarez : Samedi 23 novembre et 14 décembre 2024  
Rive de Gier : Samedi 30 novembre et 21 décembre 2024

Choix de l'Horaire :  
de 9h à 10h ou de 10h à 11h

Ne pas jeter sur la voie publique



Organisés par le Relais Petite Enfance du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier

## UN ÉTÉ MOUVEMENTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Les animations se sont concentrées autour du cirque cet été. Une intervenante a accompagné les enfants avec les différentes formes de jongles (foulard, balles, quilles...) et d'ateliers d'équilibre (boule, rolla-bolla...). Puis certaines journées, ils ont fabriqué des cravates, des affiches de cirque et des clowns. D'autres enfants, sont partis trois jours et deux nuits au Domaine

de la Barollière avec au programme beaucoup de jeux extérieurs, un beau souvenir pour tous. Et des sorties accrobranche, baignade, visite de parc animalier et balade dans le Pilat les ont aussi réjouis.

Prochain rendez-vous aux vacances d'automne du 21/10 au 31/10



## ECOLE NELSON MANDELA

### UNE RENTRÉE EN CHANSONS !

Le jour de la rentrée, les élèves de l'école Nelson Mandela (à partir de la GS) se sont réunis à 16h30 dans la cour pour proposer aux parents un chant travaillé le jour même, afin de débiter l'année dans la bonne humeur ! « C'est la rentrée » et « Il fait trop beau pour travailler » ont été interprétés par les élèves devant les parents.

### Un projet annuel sur les contes

Le petit Chaperon rouge, les 3 petits cochons, Le petit Poucet... Et bien d'autres !

Les contes sont riches en apprentissages, aussi bien culturels que pour notre langage, nos émotions, le savoir-vivre... Petits et grands vont découvrir ou redécouvrir les contes classiques, mais aussi les contes détournés et les contes étrangers avec leurs enseignantes. Ensuite, une conteuse professionnelle viendra proposer un spectacle puis des séances à l'école où chacun pourra raconter, jouer, inventer les contes.

### Beaucoup de projets en construction !

- L'école va construire une « semaine de la politesse » durant cette 1<sup>ère</sup> période, chaque classe pourra réfléchir à son utilité, comment la mettre en œuvre... Une sensibilisation importante pour bien vivre ensemble !
- La semaine du goût sera l'occasion de cuisiner dans chaque classe, et de proposer aux élèves de déguster de nouvelles choses.
- Toutes nos classes vont pratiquer le tennis avec un intervenant, dans la continuité des années précédentes.
- Nos élèves vont aller 3 fois au cinéma dans le cadre de l'éducation à l'image.
- Un projet en sciences va être mené avec les CE1, CE2, CM1 et CM2, qui devrait mener nos élèves jusqu'au parc de Vulcania en Auvergne.

### APEL SARDON

Suite à une fermeture de classe cette année et à une diminution du nombre d'élèves de l'école Nelson Mandela, le manque de bénévoles au sein de l'APEL se fait ressentir. Mais les membres du bureau sont plus que motivés pour faire vivre l'association !

Suite à l'assemblée générale du lundi 23 septembre, les membres de l'association ont prévu d'organiser des manifestations qui fonctionnent bien et qui sont appréciées de tous, à savoir : un atelier décorations de Noël, la vente de saumon fumé de M. Gouttefarde, la boom des mômes, la vente de chocolats de Pâques, la vente de plants... et bien évidemment la kermesse au mois de juin.

Nous profitons de ce début d'année scolaire avec la présence de nouveaux parents au sein de l'association pour organiser aussi de nouvelles actions (vente de brioches, chasse aux œufs), toujours dans le but de rassembler parents et enfants. Convivialité et bonne humeur sont au programme !

Nous rappelons que le rôle de l'APEL est de financer les sorties scolaires des enfants tout au long de l'année, sans quoi celles-ci ne pourraient avoir lieu.



## APE - ÉCOLE VICTOR ELIE LOUIS

L'année scolaire 2023 / 2024 s'était clôturée par une nouvelle formule de notre kermesse (spectacle le matin puis snacking + stands) qui a semblé plaire aux familles. Ce fut une belle journée festive ! Nous profitons de cet article pour remercier la mairie pour son aide technique et matérielle dans cette organisation ainsi que tous les commerces de la commune qui ont accepté de donner des lots pour notre tombola. Et remerciements particuliers à Laurence et Loïc du Vival et à la boucherie Champalle qui ont contribué au ravitaillement. L'équipe a, en effet, fait le choix de privilégier les partenariats avec les commerces du village pour la buvette.

Lors de l'AG qui a eu lieu le jeudi 26 septembre, le bureau a été réélu, l'équipe éducative nous a présenté ses projets scolaires. Nous avons voté leur financement en intégralité. Nous avons aussi défini les événements qui nous permettront de les financer.

L'APE VEL devrait proposer cette année :

- Vente de gâteaux Bijou (octobre - novembre)
- Stand lors des festivités de Noël organisé par la commune le 14 décembre
- Vente de saumon par l'intermédiaire d'Hervé Gouttefarde pour les fêtes de Noël
- Stand lors du Carnaval organisé par Geni'A.L le 8 mars
- Ciné pizza (date à définir selon programmation)
- Chasse aux œufs le dimanche 13 avril
- Vente d'objet personnalisé
- Kermesse le samedi 14 juin.

L'équipe de l'APE est toujours en quête de nouveaux bénévoles, donc n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour suivre notre actu : **Page Facebook APE Victor Elie Louis.**



### CONTACT

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à l'adresse : [apegnilac.vel@gmail.com](mailto:apegnilac.vel@gmail.com)



## ÉCOLE SAINTE FAMILLE

**D**ébut avril, la classe de CE1/CE2 a eu la chance d'avoir des **visioconférences avec des champions olympiques** qui ont répondu aux questions des élèves. Une belle préparation à cette année olympique.

Ensuite toutes les classes de l'école ont rencontré au stade de la Cula l'école privée de St Romain en Jarez et des élèves de l'école privée de St Martin-La Plaine pour **des jeux sportifs et la passation de la flamme**.



Les élèves de CM2 ont pu aller en mai, une demi-journée, au collège Notre Dame des Collines à Rive de Gier. **Immersion dans les cours de 6<sup>ème</sup>** et self pour tous les élèves. Une façon de dédramatiser l'entrée au collège.



Le **ludobus** est venu à l'école pour toutes les classes. Les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux.

Toute l'école s'est réunie pour la **kermesse** organisée par l'APEL le samedi 1<sup>er</sup> juin. Un temps où les élèves dansent et chantent pour leurs parents. Puis nous mangeons tous ensemble et nous avons ensuite joué à divers jeux géants. Un groupe de musique de parents d'élèves ont assuré bénévolement l'ambiance musicale tout l'après-midi.

Nous avons cuisiné pour une **vente de goûters en juin**. Chaque classe a préparé une recette avec sa maitresse pour vendre les gâteaux aux parents et partager un moment tous ensemble.

Fin juin, les élèves de CM2 ont eu droit à leur **boom de fin de scolarité**. Un moment où on s'amuse et où les élèves font le point sur leur vécu à l'école.



### INSCRIPTIONS

Si vous cherchez une école où de beaux projets réguliers se vivent et où chacun est encadré au mieux pour progresser, n'hésitez à pas à contacter Nathalie Roesslinger la chef d'établissement :

**04 77 75 06 64**

et pour des informations sur l'APEL, allez sur la page facebook : **APEL Sainte Famille**

## APEL SAINTE FAMILLE

**U**ne nouvelle année scolaire démarre pour les enfants de l'école Sainte Famille, et pour l'APEL également ! La rentrée rime toujours avec convivialité avec notre traditionnel café de rentrée qui permet notamment l'accueil des nouvelles familles.

Début octobre aura lieu une **soirée jeux/pizza**, une nouvelle formule pour proposer un temps de jeux au sein de l'école à la fois pour les enfants mais aussi pour les adultes. Animation en lien avec Oika Oika qui nous permet de découvrir plein de nouveaux jeux !

Ensuite viendra le moment de notre **marché de Noël** qui aura lieu le **dimanche 24 novembre** ! Les exposants ont à nouveau répondu présents en nombre et vous

proposeront leurs plus belles créations lors de cette journée. L'APEL proposera une buvette/snack ainsi que des animations pour les enfants (maquillage, atelier créatif, lecture de contes), et un stand photo dans la maison du Père Noël. Les bénéfices serviront à financer de beaux projets pour les enfants : **des interventions en anglais** sont prévues cette année pour toutes les classes de la PS au CM2 par une intervenante extérieure, **des livres et jeux pour les classes et une partie du voyage scolaire annuel**. Tout ceci peut être financé grâce aux bénéfices de l'APEL. Nous remercions tous les parents qui participent de près ou de loin au fonctionnement de l'association et espérons toujours autant de dynamisme et de bonne humeur pour l'année à venir !

# VIE CULTURELLE



## SAISON CULTURELLE 2024/2025



Environ 75 personnes ont assisté à la présentation des spectacles de la saison culturelle qui a eu lieu le vendredi 20 septembre.

Jean-Baptiste Mathulin, habitant de la commune, a conquis l'auditoire par son interprétation de quelques pièces classiques bien connues.



Carton plein pour le concert du groupe familial Rom Sucar dans le cadre du festival Rhin jazz. Le dimanche 6 octobre, l'église du bourg a résonné des musiques de l'est pour le plus grand plaisir des auditeurs venus de toute la vallée.

## TORCHE OLYMPIQUE

La commune a accueilli la torche olympique dont l'acier a été fabriqué à l'usine ArcelorMittal de Rive-de-Gier du 1<sup>er</sup> au 5 octobre. L'occasion pour les 300 visiteurs accueillis de prolonger l'enthousiasme des JO Paris 2024 et de faire une photo souvenir !



**NE MANQUEZ PAS :**  
**14/12 : animations de Noël**  
**18/01 : Théâtre**  
**08/02 : Cabaret**



Retrouvez toute la programmation sur [www.genilac.fr](http://www.genilac.fr)  
 Réservation conseillée à la médiathèque

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La commune de Genilac a souhaité cette année participer aux JEP.

### BALADE AUTOUR DE L'AQUEDUC

La commune vient de racheter une parcelle située vers le pont des arcs (en bas du cimetière).

Après un important travail de déblaiement réalisé, des piles de l'aqueduc romain du Gier sont visibles.

Dimanche 22 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier (SIARG) et le Groupement Archéologique Forez-Jarez (GAFJ) ont animé une balade autour du pont siphon de la Durèze qui permettait à l'aqueduc de franchir la vallée de la Durèze.

La commune adresse ses remerciements aux propriétaires privés qui ont accepté ce jour-là de laisser l'accès à la trentaine de curieux qui ont ainsi pu suivre le trajet de l'aqueduc à travers champs et forêts, jusqu'au réservoir de Leymieux.

### PLUS D'INFOS SUR L'AQUEDUC :

<https://www.aqueduc-romain-du-gier.fr/>

<https://forez-jarez.fr/>

Vidéo explicative du fonctionnement d'un pont siphon :  
FB Ville de Genilac

Vidéo youtube de Gérald Grauer



### VISITE DE LA CHAPELLE DE LA CULA

Cette chapelle, ouverte au public tous les jours par une habitante de La Cula, a été édifée en 1627 en reconnaissance à Notre Dame des 7 douleurs dont l'intercession mit fin à une épidémie de peste noire.

Elle abrite des ex voto intéressants. En effet, en plus des traditionnelles plaques de marbre, on trouve dans cette chapelle des ex voto en broderie, en fils tendus sur des clous ou des peintures sur papier qui ont été prêtés en 2014 pour une exposition au musée de Fourvière.



Certains visiteurs présents ce matin du dimanche 22 septembre sont des descendants des familles des parrain/marraine de la cloche : Marie Antoinette MAYERE et André PITAVAL, maire de Cula de l'époque.

Certains participants ont évoqué les cortèges de pèlerins qui affluaient de Ste Catherine pour assister aux messes qui y étaient célébrées le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre jusque dans les années 1970 et le vol de la statue en bois polychrome qui a eu lieu en 1975 (la statue actuelle est une réplique).

Une souscription est organisée avec le soutien de la fondation du patrimoine. Fin septembre, cette collecte atteignait **5 515€ de dons**. Dès que le montant de 9700€ sera atteint, la commune engagera la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux pour la réfection du clocheton datant de 1858.



## PORTRAIT D'ANAËLLE

**B**onjour, je suis Anaëlle Frédière et je succède à Adriane Pérignat en tant que responsable de la médiathèque Paul Rigaut depuis la fin du mois d'août.

J'étais auparavant Coordinatrice du Pôle Numérique à la médiathèque Max-Pol Fouchet de Givors. Je suis très heureuse de travailler dans cette belle médiathèque genilacoise et de participer à l'offre culturelle de mon territoire d'origine !

Retrouvez dans l'agenda culturel, nos animations à venir. Dans les prochains mois, des nouveautés feront très certainement leur apparition,

Si vous avez des attentes et besoins concernant les services et collections de la médiathèque, n'hésitez pas à nous en faire part !

Au plaisir de tous vous rencontrer,



Equipe médiathèque de gauche à droite :  
Adriane PERIGNAT, Anaëlle FREDIERE et Pierre JOUVE

## RETOUR EN IMAGES

### L'ÉVÉNEMENT LIRE ET DÉLIRES

Samedi 14 septembre, le réseau des médiathèques Itinérances organisait à Saint-Paul-en-Jarez, une journée festive pour faire découvrir ses différentes actions culturelles. Au total, plus de 650 personnes ont défilé sur les différents stands proposés par les

17 médiathèques du Pays du Gier. Il y en avait pour tous les goûts : animations numériques, marathon lecture, linogravure, spectacle d'improvisation, temps d'histoires...



### PROJECTION-RENCONTRE « CHEMINS DE VIE, MARCHER VERS SON ESSENTIEL

Vendredi 4 octobre, une cinquantaine de personnes sont venues assister à la projection du film de Pauline Wald - Marcher vers son Essentiel ! Les spectateurs ont ensuite pu échanger avec la réalisatrice lors d'une rencontre en visioconférence.

Vous pouvez également retrouver le livre de Pauline Wald à la médiathèque et ainsi découvrir son expérience sur le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle !



# AGENDA ET SAISON CULTURELLE

## EXPOSITIONS

### CASE À CASE

**Du 5 novembre au 7 décembre**

- Accès libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque
- Suivez la naissance d'une planche de bande dessinée, depuis les premiers crayonnés jusqu'à la planche terminée, encrée et colorée.



### LA COUR DES CONTES

**Du 10 décembre au 1<sup>er</sup> février**

- Accès libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque – à partir de 7 ans
- Plongez dans un conte policier interactif et découvrez qui est responsable de la terrible disparition de Blanche-Neige !



## SPECTACLES

### LE VOYAGE DES ÉMOTIONS

**Mercredi 26 février – 10h**

**Conte musical**

**à partir de 2 ans - sur inscription**

A bord de son avion, l'aviateur chasseur d'histoires emmènera les enfants à la découverte des « Glubs », petits êtres colorés représentant la peur, la joie, la tristesse, la colère et la sérénité.



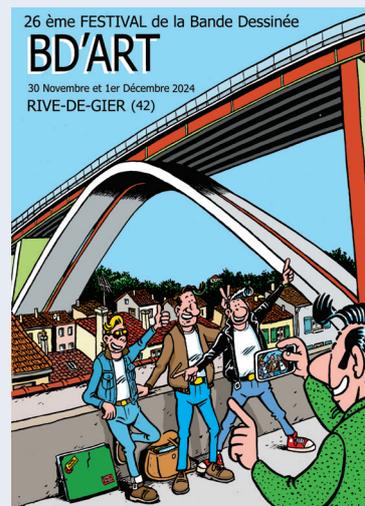
### GRIGRI PARCOURT LE MONDE

**Mercredi 26 février – 15h**

Conte musical suivi d'un atelier de percussions corporelles à partir de 4 ans – sur inscription Grigri parcourt le monde et réinvente des histoires en y mettant musique, humour et poésie. Pour le plaisir des petits comme des grands, il utilise une myriade d'instruments, aussi étranges que magiques !

### LES TEMPS D'HISTOIRE

« Les histoires du mercredi » et les « bébés lecteurs » ont fait une petite pause à la rentrée mais reviendront dès le mois de novembre ! Les dates seront communiquées sur notre Facebook, sur Illiwap ainsi qu'à la médiathèque. A très vite !



## BD ART

**Mercredi 20 novembre à partir de 16h30 - Tout public**

Dans le cadre du festival BD Art, la médiathèque accueille l'autrice jeunesse Nancy Guilbert pour un temps de rencontre et de dédicace ! Elle est notamment la scénariste de la BD Lili Pirouli !



## LE NUMÉRIQUE S'INVITE À LA MÉDIATHÈQUE

**D**epuis le mois de mars une conseillère numérique France Services anime des ateliers pour adultes débutants dans la salle multimédia de la médiathèque. Ces ateliers ont lieu 2 fois par mois, les vendredis de 14h à 16h, hors vacances scolaires.

• Parcours 4 : "Cybersécurité"  
les vendredis 15 novembre, 29 novembre et 13 décembre de 14h à 16h.

Inscription obligatoire - renseignements :  
mediatheque@genilac.fr / 04.77.83.59.14

• Et des ateliers numériques pour les enfants à chaque vacances scolaires !

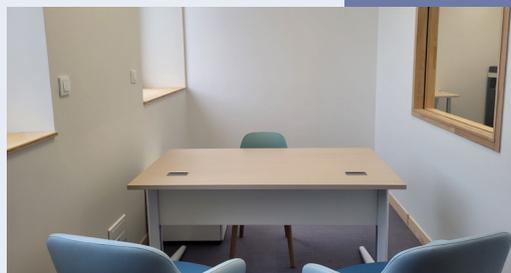
La médiathèque recherche un(e) bénévole le mardi de 15h à 18h.

Merci de contacter Anaëlle



Vous cherchez un endroit calme et confortable pour travailler ou pour recevoir quelqu'un ? La médiathèque met à votre disposition un bureau de confidentialité aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Réservation conseillée



## EVÈNEMENT LITTÉRAIRE

**L**e Réseau Itinérances des Médiathèques du Pays du Gier vous propose dès novembre son nouvel événement littéraire

« De page en page – l'événement littéraire du Gier qui fait bouger les lignes ».

Pendant plusieurs mois, les médiathèques vous proposeront de nombreuses animations (*prix littéraire, spectacles, conférences, ateliers créatifs etc.*) autour de la cuisine, thématique de cette première édition !

Les quatre ouvrages en lice pour le prix littéraire vous seront présentés lors de la **soirée de lancement, mercredi 13 novembre**.



## LES DONS DE LIVRES

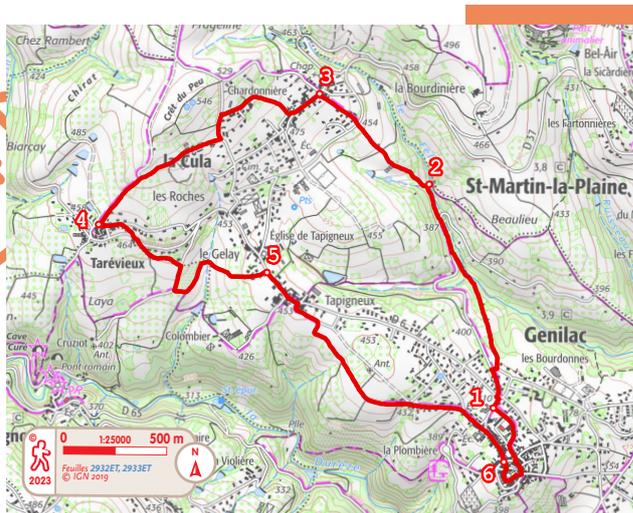
• La médiathèque accepte les dons de livres seulement s'ils sont parus dans l'année ou si ce sont des classiques de la littérature (sous réserve qu'ils n'existent pas déjà sur le réseau). Les livres doivent être en parfait état.

• L'association « Recyclivre » peut collecter les livres que vous souhaitez donner : [www.recyclivre.com](http://www.recyclivre.com)

• S'il s'agit de livres pour enfant, adressez-vous à l'école du quartier qui possède son propre coin BCD...



# VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE



## NOUVEAU SENTIER DE RANDONNÉE

**Rando fiches**

FFRandonnée Loire

**PR**

**Les hauteurs de Genilac**

2h10  
7 km

Créée en 1973, de l'association de Saint-Genis-Terrenoire et de La Cula, la commune de Genilac propose un circuit de randonnée sur ses hauteurs, avec plusieurs points de vue.

**SITUATION**  
Genilac, à 4 km au nord-ouest de Rive-de-Gier par la M 6

**PARKING**  
Allée des cerisiers (vers jardin public)

**TRANSPORT**  
Arrêt Les Verchères (bus STAS ligne 47 et 104 depuis Rive-de-Gier)

515 m  
365 m  
Dénivelée positive : 180 m

Code de balisage PR®  
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

- 1** À la fin de l'allée des cerisiers, traverser et suivre à droite la rue des Verchères. Franchir la route des Bourdonnes et prendre en face route de Beaulieu. Virer à droite, puis descendre à gauche le chemin dans le vallon du Féloin [☞ > ruines du pont du Féloin, vestige de l'aqueduc romain du Gier.] Sans traverser le Féloin, remonter en face par un petit sentier qui rejoint la route de Beaulieu. L'emprunter sur 200 m et poursuivre le sentier en face.
- 2** Virer et grimper à gauche, passer la croix et continuer à monter le sentier. Traverser une route et poursuivre en face chemin des Alouettes pour gagner le hameau de la Cula.  
> Accès à droite, à 200 m en aller-retour, à la chapelle de la Cula
- 3** Dans le hameau, suivre la route de la Cula sur 150 m. Gravier à droite la montée de la Chardonnière. Descendre une route à gauche sur 150 m et emprunter la piste à droite qui dessert un centre équestre [☞ > vue sur la vallée du Gier et le massif du Pilat.] Continuer par le chemin puis la petite route qui descend au hameau de Tarévioux.
- 4** Tourner autour de la croix de Tarévioux pour emprunter le chemin du haut de Tarévioux, puis à droite le chemin de traverse qui descend à la route M 6. Traverser la M 6 (⚠ > Prudence !). Longer le portail d'une ferme et descendre le premier sentier, à proximité des maisons. Plonger à droite par la petite route et prendre à gauche le sentier qui contourne un petit bois [☞ > vue sur le clocher du hameau de Tapigneux.] Grimper en direction de Tapigneux.
- 5** Traverser la M 6 vers la mairie annexe de La Cula. Suivre à droite les aménagements piétons. Devant une croix de pierre, emprunter la petite voie à droite, puis le premier sentier à droite. Rejoindre le centre bourg de Genilac.
- 6** Continuer en face rue de l'église et rejoindre la place de l'église [☞ > vue à droite sur les coteaux du Jarez.] Contourner l'église par la droite et descendre en face. Virer à gauche rue des Fossés et poursuivre en face allée des Cerisiers.

### À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Vestige de l'aqueduc romain du Gier
- Chapelle de la Cula
- Vues sur le massif du Pilat et la vallée du Gier
- Vieux bourg de Genilac

### À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Chagnon : aqueduc du Gier
- Saint-Martin-la-Plaine : espace zoologique et la Mourine, maison du forgeron

### BALISAGE

Jaune

**i** Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole : 16 avenue de la Libération, 42000 Saint-Étienne, 04 77 49 39 00, information@saint-etienne-tourisme.com, www.saint-etienne-hors-cadre.fr.

**Comité**  
• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Loire : 04 77 43 59 17 ou 04 77 37 28 24, www.ffrando-loire.fr, loire@ffrandonnee.fr.



Le premier groupe de marcheurs a inauguré le sentier en juillet

## L'ASSOCIATION « SOPHROLOGIE DU PAYS DU GIER ET YOGA DU RIRE »

La sophrologie est accessible à tous, elle ne nécessite aucune connaissance préalable et se pratique dans de nombreux domaines. Elle est particulièrement efficace dans la gestion du stress où elle permet rapidement une réelle amélioration de la vie quotidienne.

La Sophrologie est une méthode psychocorporelle de développement personnel. Elle utilise la respiration, une certaine forme spécifique de relaxation et d'autres mécanismes comme l'imagerie mentale positive pour obtenir une meilleure connaissance de soi et atteindre un mieux vivre. Prendre conscience de son corps, de ses tensions en vue d'améliorer la communication avec soi et avec les autres par une gestion du stress et des émotions. Elle permet aussi de se dynamiser de développer l'estime de soi.



### VOICI QUELQUES BIENFAITS DU YOGA DU RIRE :

- Stimule le système immunitaire 😊
- Réduit les effets négatifs du stress 😞
- Augmente la confiance en soi 😊
- Améliore les relations professionnelles et interpersonnelles 😊
- Réduit les inhibitions 😊
- Aide à avoir une attitude positive 😊
- Facilite les communications 😊
- Améliore l'efficacité et la productivité 😊
- Stimule la créativité 😊



### BÉNÉFICIEZ D'UNE SÉANCE DÉCOUVERTE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :



« Je suis Sandra, je fais du yoga du rire depuis 5 ans. Pour ma part, le yoga du rire m'apporte beaucoup de détente, je retrouve le rire de ma petite fille intérieure.

Depuis le début de cette pratique, je souris beaucoup plus facilement. Petite anecdote : en voiture, lorsque les gens s'agacent au volant, je les regarde en souriant et presque à chaque fois, ils me regardent stupéfaits, et se calment rapidement en me souriant...

La communication par le sourire est universelle »



**Sophrologie : Mireille Dragone**  
06 72 99 60 68 ou mireille.dragone@free.fr  
**Yoga du rire : Liliane Poméon**  
06 84 22 85 84 ou liliane.pomeon@orange.fr



## L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA CULA

### REPAS DE FIN DE SAISON POUR LES GYMNASTES

Rendez-vous a été pris "au petit bouchon" à Longes pour le groupe participant au cours du jeudi à 10h30 avec Cécile Mohr. Aucun membre n'a fait défaut pour ce moment de détente et de bonne humeur !



Pour la saison prochaine, ce groupe aimerait s'agrandir avec de nouveaux membres avec possibilité de 2 cours d'essais gratuits. N'hésitez pas à nous contacter. Nous aurons plaisir à vous accueillir !

### ACTIVITÉ FITNESS

C'est parti pour une nouvelle saison sportive le lundi soir avec notre coach diplômée Marion Piegad ! La première qualité de Marion est avant tout d'être Genilacoise. Les séances ont lieu le lundi de 18h30 à 19h30 à la salle de la Cula et de 19h45 à 20h45 aux Bourdonnes dans le gymnase Le Feloin. Les cours de renforcement musculaire et d'entraînement cardio sans impact se font en musique sous l'œil attentif de Marion dans une ambiance tonique et sympathique. Inutile de penser venir nous rejoindre pour cette saison 2024 2025, c'est archi-complet depuis les premiers cours d'essai. Il reste cependant un peu de place pour une gymnastique plus douce mais toute aussi sportive le jeudi de 10h30 à 11h30, encadrée par Cécile Mohr, à la salle de la Cula.



### CONTACT



Mme DESGRANGES : 04 77 83 90 01  
Marion PIEGAD : 07 68 06 94 67

## KARATÉ CLUB DE GENILAC : COURS DE BODY-KARATÉ

Un cours de body karaté vise et atteint ce double objectif: une dépense physique saine couplée à une ambiance plus détendue.

L'avantage de ce cours est qu'il n'y a pas besoin d'être pratiquant de karaté pour en retirer tous les bienfaits. La conception pédagogique, technique et énergétique de ce cours est telle qu'elle permet de s'adresser à toutes et tous, du débutant au confirmé. La pratique est sûre puisqu'elle ne repose sur aucune opposition physique. Il n'y a donc aucun risque de blessure suite à un coup non contrôlé par un partenaire.

Le tout est exécuté en rythme sur une musique moderne, entraînante et dynamique, ce qui rend l'effort sportif motivant.

Si vous souhaitez prendre soin de votre forme tout en vous initiant facilement aux techniques du Karaté sans risque, alors cette activité est résolument faite pour vous.

Envie de pratiquer le body karaté ? N'hésitez plus !! Le Karaté Club de Genilac vous propose les samedis matins 2 cours dirigés par 2 professeures chevronnées et passionnées. Angela et Inès vous attendent avec sourire et convivialité.



### CONTACT



René TARDY : 04 77 75 46 07

## ARGOS 42 : UNE ANNÉE DE MOBILISATION POUR LA PROTECTION ANIMALE

L'association **ARGOS 42**, dédiée à la protection des animaux, célèbre sa première année d'existence. Créée pour défendre les droits des animaux, en particulier ceux de compagnie, nous luttons activement contre l'expérimentation animale, la maltraitance, et sensibilisons le public à cette cause importante. En un an, nous avons recueilli plus de **112 975 signatures** sur nos pétitions, témoignant d'un soutien croissant en faveur du bien-être animal.

### Protégeons ensemble nos amis à quatre pattes !

Nous collaborons étroitement avec **trois refuges partenaires**, à qui nous fournissons une aide matérielle et financière indispensable pour assurer la sécurité et le bien-être des animaux en attente d'adoption. Ensemble, nous travaillons également sur plusieurs projets à long terme pour améliorer leurs conditions. **ARGOS 42**, c'est aussi plus de **cinq gros projets en cours**, axés sur la sensibilisation, l'éducation, et le soutien direct aux refuges.

Cette année, nous organisons à Genilac, siège social de l'association, un **événement solidaire le 16 novembre** pour célébrer l'anniversaire de notre association. Des professionnels du monde animalier seront présents pour partager des conseils, et l'événement sera une belle occasion de rencontres, de convivialité... et de discussions autour de nos amis à quatre pattes ! Venez soutenir une cause essentielle tout en passant un bon moment.

En décembre, nous lançons notre grande **Campagne de Noël 2024**. Parmi les initiatives, l'opération "**1 Bandana = 1 Repas**", où chaque bandana acheté financera un repas pour un animal en refuge. Nous préparons également des **Box de Noël pour chiens et chats**, pour apporter un peu de joie aux animaux qui attendent encore un foyer. Cette campagne est également une campagne



de sensibilisation, car les abandons d'animaux de compagnie sont en hausse ces dernières années. Les achats impulsifs sont une des causes principales de ces nombreux abandons.

Si vous souhaitez nous soutenir ou rejoindre l'association, c'est simple ! L'adhésion coûte seulement **10 € par an** et vous donne accès à des avantages exclusifs, comme des réductions chez nos partenaires. L'inscription se fait en ligne via notre site web ou par courrier. **Rejoignez-nous et aidez-nous à changer la vie des animaux !**

### CONTACT

#### Siège social :

109 chemin de jangelaude 42800 GENILAC

Email : [contact@association-argos42.com](mailto:contact@association-argos42.com)

site web : [www.association-argos42.com](http://www.association-argos42.com)

Tél : 07 49 10 01 05 / 06 84 98 61 24



## FC GENILAC

En cette rentrée, les adhésions sont en nette progression. Le club compte environ 330 licenciés répartis en 20 équipes : 5 équipes relevant de la FSGT (foot à 7, adultes) et 15 équipes FFF couvrant toutes les catégories des Babys aux Seniors !

Une nouvelle section de foot en marchant (seniors vétérans) vient d'être créée. Malheureusement, la création d'une équipe filles n'a pas pu se faire.



# CŒUR SUR PATTES : 10 ANS DE DÉVOUEMENT POUR LES ANIMAUX EN DÉTRESSE



**C**ette année, l'association Cœur sur Pattes, basée à Genilac, fête ses 10 ans d'engagement en faveur des animaux dans le besoin. Depuis une décennie, nous intervenons sur toute la vallée du Gier, entre Lyon et Saint-Étienne, pour recueillir et placer des animaux dans des familles d'accueil aimantes, en espérant leur offrir une seconde chance grâce à l'adoption. Au fil des années, nous avons eu le plaisir de recueillir une multitude d'animaux : chats, chiens, chevaux, ânes, cochons, et bien d'autres.

**Chaque jour, nous travaillons avec passion pour améliorer leur quotidien et leur trouver un foyer chaleureux.**

Le prix des aliments pour nos protégés a augmenté en même temps que le coût de la vie, rendant notre mission encore plus difficile. **Pour financer nos actions et répondre aux besoins des animaux (nourriture, soins vétérinaires, etc.), nous avons besoin de votre aide.**

Nous organisons régulièrement des collectes afin de trouver des fonds et rencontrer notre communauté. Ces événements sont également l'occasion de vous présenter notre travail et de partager notre passion. N'hésitez pas à nous rejoindre et à suivre nos activités sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ainsi que sur notre site internet.

**Nous sommes également à la recherche de bénévoles et de familles d'accueil. Votre aide est précieuse pour nous permettre de continuer notre mission.**

**La construction d'un refuge sur la commune est à l'étude.** Cela nous permettrait d'accueillir dans l'urgence davantage de chiens et de chats et de leur offrir un lieu sûr en attendant de leur trouver une famille d'accueil. **Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de votre soutien.** Chaque geste compte, que ce soit un don, du bénévolat ou simplement en partageant nos publications.

Il est important de faire stériliser les animaux. En effet, un couple de chats peut avoir jusqu'à 12 chatons par an, qui à leur tour feront de même et ainsi de suite. Non seulement cela cause des problèmes d'hygiène et également de plus en plus d'animaux errants... Ensemble, faisons de la vallée du Gier un lieu où chaque animal trouve un foyer et une vie pleine d'amour. Merci de votre soutien et de votre engagement pour la cause animale !

## CONTACT



site web : [www.coeur-sur-pattes.fr](http://www.coeur-sur-pattes.fr)

**Pour adhérer,  
nous rejoindre  
et nous contacter :**

Facebook



## Notez dès à présent nos prochaines manifestations :

- **Vendredi 20 décembre :**  
Arbre de Noël à la salle de la Cula
- **Samedi 25 janvier et dimanche 26 janvier 2025 :**  
Tournoi en salle U9 et U11 au Gymnase du Féloin
- **Dimanche 2 février 2025 :**  
Loto à la salle Pierre Noyer
- **Dimanche 16 mars 2025 :**  
Soupe aux choux à la salle Pierre Noyer

Lors de notre assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau ont été validés. Leur composition est sensiblement la même que celle de l'an passé.

## ULTIMATE DANCE FUSION, COMPÉTITION DE DANSE À GENILAC

**U**ltimate Dance Fusion est une compétition de danse qui se tiendra les **12 et 13 avril 2025 au Complexe Sportif Le Feloin**, situé à Genilac. Cet événement met en avant tous les styles de danse, offrant une plateforme pour les performances chorégraphiques, les battles, ainsi que des présentations en solo, duo et groupe. Destinée à un large public, la compétition accueillera des participants de tous âges, incluant des enfants, des adolescents et des adultes. L'événement vise à célébrer la diversité et la créativité dans le monde de la danse, tout en favorisant l'esprit de camaraderie et de compétition. Les informations concernant l'inscription et les modalités de participation seront communiquées ultérieurement.

### En partenariat avec l'association Bien-être à Genilac

Rejoignez-nous pour un week-end exceptionnel de danse, de talent et d'énergie à Ultimate Dance Fusion !

### CONTACT



Pour plus de détails, vous pouvez nous contacter :

**Par mail :** [contact.udf42@gmail.com](mailto:contact.udf42@gmail.com)

**Par téléphone :** 06 76 09 66 73



## GARE Ô VIN

**L'**Association des Coteaux du Gier, en collaboration avec l'Association d'œnologie VCM, organisera sa troisième édition du **salon vigneron GAROVIN les 23 et 24 novembre 2024, salle de la Gare à St Martin la Plaine.**

Deux nouvelles régions viticoles seront représentées, Bourgogne et Chablis, ce qui fait pour cette année 32 vigneron (dont 4 vigneron des Coteaux du Gier) et 5 artisans gourmands (dont 4 ligériens).

L'invitée d'honneur 2024 sera encore une production locale. En effet, 3 chefs d'entreprises de St Etienne ont décidé de mettre en valeur les réputées pommes du Pilat en créant un cidre local ; **la Cidrerie du Pilat** est née début 2024 et fera sa première vraie présentation lors de GAREOVIN 2024. L'équipe des Côteaux du Gier les a rencontrés début septembre. Une très belle surprise gustative, au goût différent du cidre de Normandie, ce qui lui donne une vraie typicité locale.

Au niveau des activités 2024, le 20 avril dernier, une sortie en car a permis à 25 adhérents de découvrir les vins du Roannais, avec deux visites, le Domaine Serol (35 ha) vigneron référencé chez TROISGROS et le Domaine Renitéo, valeur montante du Roannais, présent à GAREOVIN 2024.

### CONTACT



**Bruno Dombey :**  
[dombey.bruno@orange.fr](mailto:dombey.bruno@orange.fr)  
0643692827



## COURIR POUR DES POMMES

**P**rès de 1 500 participants malgré la pluie pour la 30<sup>e</sup> édition de Courir pour des Pommes.

Si la première édition en 1994, au départ de Genilac, avait été une belle fête, la 30<sup>e</sup> édition, cette fois au départ de Saint-Martin-la-Plaine, a battu tous les records.

Au total, c'est 1 491 participants dont 900 coureurs qui se sont présentés ce 22 septembre 2024 malgré la pluie. Le sourire était sur tous les visages !

Sur le parvis de la salle de la Gare, les participants pouvaient visiter la vingtaine de producteurs locaux, récupérer leur cageot de pommes ou savourer un repas préparé avec brio par l'équipe du GAASM.

Pour marquer l'occasion, un partenariat a été mis en place avec le Zoo de Saint-Martin-la-Plaine et l'association Tonga. Les compétiteurs de deux courses ont eu le privilège de traverser le zoo. Et pour chaque inscription aux marches et aux courses, 1 € est reversé à l'association Tonga.

Cette réussite n'est pas le fruit du hasard. Les employés municipaux des cinq communes se sont mobilisés dès le mercredi pour aider à la mise en place de la logistique.

Les 60 bénévoles du GAASM ont géré les parkings et la restauration, tandis que les 70 bénévoles de Courir pour des Pommes se sont chargés du balisage des parcours, de l'accueil des participants et du bon déroulement de l'organisation. Il ne faut pas oublier non plus les 70 signaleurs qui ont veillé à la sécurité des coureurs tout au long des parcours.

À l'arrivée, un pôle médical impressionnant était mis en place, comprenant médecin, secouristes, ambulanciers, ostéopathes, masseurs, réflexologues, et acupuncteurs.

Pour compléter le tableau, près de 6 tonnes de pommes des coteaux du Jarez ont été distribuées aux participants.

Dans l'esprit qui anime Courir pour des Pommes depuis ses débuts, la maison des forgerons de Saint-Martin-la-Plaine a créé un magnifique trophée, destiné à faire le tour des communes organisatrices.

En conclusion, malgré le nombre impressionnant de participants, l'âme de la course, née en 1994, revient chaque année comme le refrain d'un air connu : « Quand on partait de bon matin, quand on allait sur les chemins, nous étions



quelques bons copains » : il y avait Claude Fleury, Gérard Gay, Gérard Mexner, Jean Luc Mounier, Brigitte et Philippe Bador qui eurent envie un jour, rassemblés autour de Marcel Rigaut de créer cette course il y a 30 ans avec des valeurs de partage et de coopération qui perdurent encore aujourd'hui...  
Merci à tous ...

## GENI.A.L !



Une belle année 2024 se déroule pour votre équipe Geni.A.L ! Et surtout, nous avons eu un été riche en émotion avec une magnifique fête de la musique ! Nous avons eu le plaisir de chanter et danser grâce aux Improbables, Rose Wood, Kalann et NÄY. Merci à eux.

Suivi d'un 14 juillet avec un feu d'artifice haut en couleur et une soirée en musique, un beau succès ! Que d'événements où les Genilacois ont pu se rassembler dans la bonne humeur ! Et vous voir vous amuser est l'objectif premier de Geni.A.L!

On vous attend pour le Beaujolais nouveau place de la mairie le 22 novembre prochain, une première !

Ainsi que pour notre traditionnelle dégustation d'huitres le samedi 7 et dimanche 8 décembre.

Nous serons là pour prendre vos commandes.

On vous en dira plus prochainement sur nos réseaux sociaux :

[www.facebook.com/groups/genilac.animations.loisirs/](https://www.facebook.com/groups/genilac.animations.loisirs/)

On a hâte de vous retrouver. A bientôt. Genialement

# TRIBUNE LIBRE

## OPPOSITION

Vous avez sans doute reçu dans vos boîtes aux lettres le document distribué par la Mairie intitulé « Bien vivre à Genilac 2014-2024 : 10 ans de réalisations ». Dans ce document il est fait état de 90 subventions gagnées et 6.3 millions d'euros obtenus. Toutefois, il faut préciser que 3 millions d'euros ont été obtenus grâce au Plan de Relance Métropolitain ce qui a été un financement très exceptionnel pour ne pas dire historique.

Néanmoins aujourd'hui, outre les emprunts à long terme, deux emprunts relais sont en cours pour un montant nominal respectif de 1 200 000 € pour l'un et 390 000€ pour l'autre soit un total de 1 590 000 € ceci dans l'attente de recevoir les subventions et le FCT TVA lié aux investissements. Ces deux emprunts relais permettent le financement des déficits des investissements pour 2023 (1 241 815 €) et celui annoncé pour 2024 (336 738 €). Pour 2025, ils

seront sans doute remboursés mais avec la réhabilitation de la salle des Bourdonnes qui est en cours et si les subventions diminuent comment ces travaux vont-ils être financés ? Lorsqu'on entend que la dette publique française atteint 3 228 milliards d'euros, soit 112 % du PIB, un niveau jamais vu depuis 1945, que le déficit national risque de dépasser 6 % en 2024, alors qu'il devrait être de 3 %, des efforts vont être demandés à tous les échelons de l'Etat y compris les collectivités territoriales.

En effet, le taux d'appel communal de la taxe foncière n'a pas augmenté, mais la taxe foncière augmente quand même car la base est réévaluée chaque année. Dans l'avenir si les financements diminuent que va-t-il se passer ?... Quels sont les leviers qui vont être activés pour faire face à l'endettement communal ? ...

Par ailleurs, nous vous informons que nous avons voté « contre » la modification du règlement intérieur

du centre de loisirs débattue à la question 6 du Conseil Municipal du 5 juin 2024 qui prévoyait que les agents de la commune pouvaient inscrire leurs enfants en même temps que les habitants de Genilac. S'agissant d'un règlement généraliste et pour ne pas pénaliser les Genilacois nous avons proposé l'ordre d'inscription suivant : choix 1 habitants de genilac / choix 2 agents de la commune / choix 3 habitants des communes extérieures, ce qui a été refusé. Cette proposition est motivée par le fait qu'au moins une famille genilacoise s'est vu refusé son inscription malgré une demande dans les délais.

Article écrit le 3 Octobre 2024

**CONTACTEZ-NOUS** : Nous restons à votre écoute pour relayer vos remarques ou propositions.  
[avenirdegenilac@gmail.com](mailto:avenirdegenilac@gmail.com)

## LISTE MAJORITAIRE

Depuis 10 ans, notre équipe est à l'écoute des besoins des Genilacois. Les demandes sont nombreuses et souvent légitimes mais elles ne peuvent pas toutes être honorées immédiatement. Cependant, et c'est la force d'un 2e mandat, ces demandes ne sont pas oubliées et lorsqu'une opportunité, foncière ou financière, se présente, nos équipes la saisissent.

C'est ainsi que nous avons pu accéder à la demande du club de tennis de rénover les courts, en l'intégrant dans le projet du pôle familles des Bourdonnes.

Citons également l'aménagement du sous-sol du Feloin en tant que lieu de stockage du matériel mis à disposition des associations. Nous avons depuis longtemps d'idée de valoriser cet espace et

l'aménagement des Bourdonnes nous en a donné l'occasion.

En janvier 2022, avec la reprise du centre de loisirs des Bourdonnes, la commune a pu satisfaire la demande répétée et ancienne des familles pour une plus grande amplitude horaire.

Un local pour l'association des parents d'élèves de l'école Victor Elie LOUIS a été intégré dans les plans de la nouvelle école.

La création du Relais Petite Enfance à La Cula en 2018 a permis aux Assistantes Maternelles de Genilac de ne plus avoir à se déplacer jusqu'à S Paul-en-Jarez pour bénéficier des animations.

A l'école Nelson Mandela, la création d'un préau et d'une salle d'évolution étaient une revendication forte. Nous nous engageons à faire notre possible pour terminer l'aménagement du parking devant la salle.

Le Plan de Relance Métropolitain a été une opportunité sans précédent de réaliser de gros projets (Pôle scolaire VEL/médiathèque, Centre technique Municipal et Bourdonnes). Ceci dit, il fallait avoir l'idée de ces projets majeurs, organiser un travail colossal pour les mener à bien, trouver le moyen de porter le financement, le plan de relance ne finançant que 50 % des projets... La chance ne sourit qu'aux audacieux et nous l'avons été au mieux de nos capacités pour équiper Genilac ! Mais encore une fois, nous n'oublions pas pour autant les autres projets...

**CONTACTEZ-NOUS** :  
Suivez notre actu sur Facebook :  
[@villedegenilac](https://www.facebook.com/villedegenilac)



**L'immobilier de votre village a un visage**

**Adeline FRIZOT**  
Conseillère en immobilier  
**06 20 16 87 74**  
adeline.frizot@capifrance.fr  
Frais Vérifiés ★★★★★ 4.89/5

**capifrance**

ADELINE FRIZOT E - AGENT COMMERCIAL BAC - 907 038 793 - SAINT-ETIENNE - Source Avis Vérifiés 2021



**Marmite & Pétain**  
PRENEZ LA PAUSE !

**VOTRE ARTISAN BOULANGER & BANETTE**

**Chemin de Pompey  
42800 GENILAC  
09 82 45 47 12**



**COIFFURE**  
**04 77 04 29 53**  
Homme-Femme-Enfant-Barbier  
74 Rue de l'église 42800 GENILAC

LUNDI 13h-18h  
MARDI 8h-18h  
MERCREDI 8h-12h/14h-18h  
JEUDI Fermeture hebdomadaire  
VENDREDI 8h-19h  
SAMEDI 8h-15h

**Claudie THOLLET**



**Agence de Saint-Chamond**  
48, rue de la république  
42400 Saint-Chamond  
Tél. 04.77.22.78.25

**Agence de Montbrison**  
2bis, boulevard Chavassieu  
42600 Montbrison  
Tél. 06.64.90.20.89



**Menuiseries extérieures**  
Fourniture et pose de menuiseries aluminium, PVC, bois et mixtes pour des projets neufs ou en rénovation.

Tél : 06 40 53 40 06  
Mail : menuiperf@hotmail.com  
42800 GENILAC



**Maîtrise d'oeuvre**  
"Un accompagnement sur mesure pour les particuliers et les professionnels"

Tél : 06 40 53 40 06  
Mail : batinover@hotmail.com  
Lieu-dit la Mure 42800 Chagnon

**MS COACHING FORMATION**  
**Mélanie SATRE POINT est Dirigeante, Coach et Formatrice en Management**  
Avec 15 ans d'expérience sur le secteur médico-social et en direction de structures, Mélanie accompagne aujourd'hui les professionnels et particuliers dans leur évolution personnelle et/ou professionnelle. N'attendez plus pour développer votre potentiel ou renforcer la cohésion de votre équipe. Mélanie est à votre écoute pour élaborer une offre sur mesure.



**SERVICES AUX PARTICULIERS**  
**Bilans de compétences (éligibles au CPF):** Faites le point sur vos acquis, explorez de nouvelles perspectives et élaborer un projet professionnel en accord avec vos aspirations.  
**Coaching individuel :** Un accompagnement sur mesure pour transformer vos transitions personnelles ou professionnelles en opportunités de croissance, développer vos ressources, surmonter les obstacles et élaborer un plan d'action pour atteindre vos objectifs.

**SERVICES AUX PROFESSIONNELS**  
**Formations en management et communication :** Des programmes sur mesure pour cadres et dirigeants, axés sur l'amélioration des pratiques managériales.  
**Coaching de dirigeants et d'équipe :** Un accompagnement personnalisé pour affiner votre posture managériale, développer vos ressources, atteindre vos objectifs et dynamiser vos équipes.  
**Ateliers DISC Flow ® et team Building :** Des sessions basées sur les profils comportementaux pour améliorer les synergies, renforcer la cohésion d'équipe et l'efficacité collective.



**CONTACT**  
**06.40.88.31.30**  
**contact@ms-coaching-formation.fr**  
**www.ms-coaching-formation.fr**



**POMPE A CHALEUR  
CLIMATISATION  
FROID - ALARME**

**Ludovic Mayere**

482 Montée des Roches • 42800 GENILAC  
Tél. : 04 77 75 83 56 - Fax 04 26 30 36 24  
Mail : info@aes42.fr

# TAXI SARRUT

**GENILAC**

**Transports malades assis  
Toutes distances  
Véhicule climatisé**

**04 77 75 91 95**

**Portable Franck  
06 09 47 50 75**



**7 j/7  
24 h/24**

**AGENCE DE RIVE-DE-GIER**  
8 rue Waldeck Rousseau  
42800 Rive-de-Gier  
04 77 75 46 46

**AGENCE DE SAINT-CHAMOND**  
1 rue Gambetta  
42400 Saint-Chamond  
04 77 19 00 00

**POINT ACCUEIL DE LA GRAND-CROIX**  
10 rue Louis Pasteur  
42320 La Grand-Croix  
04 77 73 26 88

**CHAMBRE FUNÉRAIRE DE LA MADELEINE**  
69440 Saint-Maurice sur Dargoire  
04 77 75 46 46



**CONFIANCE OBSÈQUES**  
À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

Nous contacter par email :  
[contact@confianceobsèques.fr](mailto:contact@confianceobsèques.fr)

[confianceobsèques.fr](http://confianceobsèques.fr)

l'art du soin

*Caroline Girardon*

**MASSAGE - DIAPASONS - CERCLE DE FEMMES**

RHONE-ALPE  
198 rue des fossés  
42800 Genilac

TEL: 06 83 34 00 68  
@carolinegirardon.art



**VOUS ÊTES UN NOUVEL  
ENTREPRENEUR OU ARTISAN  
À GENILAC ?**

La mairie vous donne un coup de pouce et vous offre un encart publicitaire gratuit dans le bulletin municipal !

Faites-vous connaître :  
[mairie@genilac.fr](mailto:mairie@genilac.fr)



**DU 3 OCTOBRE  
AU 3 DÉCEMBRE 2024\***

**GRANDE  
LIQUIDATION  
AVANT TRAVAUX**

**CHEZ MONSIEUR MEUBLE**



**monsieur  
meuble**

Et vous êtes bien chez vous.

\*Selon autorisation n°2024/001 du 07/08/2024.  
Voir conditions en magasin.

**dufour**

**Direction Genilac  
RIVE DE GIER**